

**DECLARATION DE L'ORGANISATION "JOURNALISME ET ETHIQUE
CONGO (JEC)" A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE
DE LA LIBERTE DE LA PRESSE**

BRAZZAVILLE, 3 MAI 2026

Monsieur le Directeur Exécutif du JEC

Madame et messieurs les membres du Bureau Exécutif du JEC

Chers Invités

Chers collègues journalistes

Mesdames et messieurs les Membres confirmés et actifs du JEC,

En ce jour 3 mai 2026, le monde entier marque un arrêt pour saluer le travail abattu par les journalistes et reconnaître les efforts fournis par certains pays en matière de liberté de la presse. Notre organisation, "**Journalisme et Ethique Congo**", **JEC**, s'associe à la communauté internationale pour célébrer le rôle fondamental des médias dans la consolidation des sociétés démocratiques et pacifiques.

A cet effet, le thème choisi cette année par l'UNESCO est révélateur, à savoir "**Façonner l'avenir en paix**", résonne avec acuité particulière quand on voit ces nombreux conflits dans le monde qui ne s'éteignent point et pour lesquels les journalistes ainsi que les personnels assimilés sont appelés à être en première ligne pour donner des nouvelles fraîches du front. De l'Iran en Palestine, de l'Ukraine en RDC, du Mali au Soudan, les cas des journalistes tués pour leur travail se comptent par centaines.

Selon l'organisation Reporters Sans Frontières, connue pour établir le classement mondial de la situation de la presse, **67 journalistes ont été assassinés en 2025** dans le monde, et particulièrement dans les zones en conflit. Et dans la même période, quelque 500 journalistes étaient détenus à travers le monde. Il est difficile de travailler dans ces conditions de grande tristesse et de bâtir un avenir en paix, et permettre à la presse d'aborder des sujets plus gais et constructifs du bonheur du monde.

Toujours selon Reporters sans frontières, **le Congo occupe la 68^{ème} place au classement 2026 sur 180** pays. Il faut dire que le Congo progresse, car en 2024 nous avons occupé la 69^{ème} place. Certes, nous sommes encore loin. Nous devons travailler pour améliorer cette situation.

Au Congo, les journalistes n'ont pas oublié que la paix est une denrée sensible qu'il faut préserver. A l'occasion de la dernière élection présidentielle, les médias se sont, une fois de plus, distingués par la conservation et l'affirmation des valeurs de paix, grâce à une information équilibrée et responsable.

Par leur travail quotidien, les journalistes congolais contribuent à informer et à éduquer, mais aussi apaiser d'éventuelles tensions en privilégiant des contenus responsables, équilibrés et vérifiés avant toute diffusion.

A cette occasion, JEC tient à saluer l'engagement des professionnels des médias qui, souvent dans des conditions très difficiles, se battent pour un journalisme de qualité. Publier une information n'est pas du tout un acte anodin, comme le ferait n'importe quel profane sur les réseaux sociaux. Mais c'est un engagement envers la vérité, la cohésion sociale et l'intérêt général.

C'est justement, en voulant, sans cesse, atteindre cet objectif que nombreux parmi nous ont rencontré des difficultés entre 2025 et 2026. C'est le cas de **madame Rosie PIOTH**, journaliste et directrice de Fact Check Congo a subi, en juillet 2025, d'énormes pressions, des intimidations et des violences sur ses proches pour avoir mené une enquête sur l'affaire dite des bombes à l'aéroport international Maya Maya en 1982. Pendant cette période de vicissitude que traversait notre consœur, les autorités compétentes ont été informées par la Direction du JEC qui par ailleurs avait un communiqué pour alerter l'opinion nationale et internationale, conformément à son mandat de défense des droits des journalistes dans l'exercice de leur profession.

Le 15 mars 2026, alors que toute la presse nationale et internationale se ruait à couvrir l'élection présidentielle dans un contexte de black-out total, **monsieur Christel KELENGUE**, journaliste, promoteur du média PROXMI MEDIA et collaborateur de CFD LIVE MEDIA a passé cette journée, enfermé dans une cellule de police au Commissariat de Petit-Chose, sur instruction outrancière du chef de cabinet d'un maire d'arrondissement. Là aussi, le JEC a informé les autorités compétentes, notamment le Conseil supérieur de la liberté de Communication.

Et depuis quelques mois, notre consœur **Tressica KIMPBE** fait l'objet d'attaques de divers snipers de réseaux sociaux pour son travail d'analyse et de critique sur le football congolais.

Le JEC apporte son soutien indéfectible à tous ces journalistes membres effectifs du JEC et les exhorte à poursuivre leur mission d'informer selon l'éthique professionnelle qui garantit à chacun de nous la protection naturelle dans l'exercice de notre professionnelle. Par la même voix et avec la même énergie, le JEC lance un appel à tous les journalistes à nous rejoindre pour dénoncer au grand jour toutes les attaques faites contre les journalistes dans notre pays.

Le JEC n'oublie les incidents survenus au siège de **TSIELEKA MEDIA**. Des inconnus ayant cassé la vitrine de la porte centrale, alors les équipes étaient sur place entrain de travailler. Ces manœuvres d'intimidation n'ont heureusement pas entamé le moral des journalistes de TSIELEKA MEDIA qui continue à faire son travail.

Abordant un autre chapitre sur l'économie des médias, le JEC attire l'attention des pouvoirs publics sur la précarité persistante du secteur des médias au Congo. Depuis 2003 en effet la Redevance audiovisuelle (RAV) n'a pas été versée aux médias ciblés, notamment Télé Congo, Radio Congo et Télédiffusion du Congo. Où va alors l'argent de la RAV ? Le rapport d'audit et d'audition du Sénat relève que des milliards de francs CFA collectés au titre la RAV ne sont jamais versés aux médias.

En 2023, le 3 mai précisément, le Gouvernement avait pris l'engagement de régler ce problème pour soulager les médias. En 2024, un Fonds d'appui aux organes de presse a été créé. Il est devenu effectif à l'adoption de la loi des finances 2025, et il **est abondé à 600 millions de francs CFA.**

C'est une bonne nouvelle pour la presse congolaise, et le JEC salue le Gouvernement pour avoir significativement avancé sur ce dossier. Il reste que le Ministère de la Communication et des Médias désigne dans les meilleurs un gestionnaire de ce Fonds pour permettre au Conseil supérieur de la liberté de Communication de le rendre opérationnel. Cet argent pourra aider les médias éligibles à améliorer leur capacité technique à produire des contenus de qualité, et attendus par le public congolais et international.

Cette fois-ci, il faut que ces fonds parviennent aux médias et le Conseil supérieur de la liberté de Communication devra veiller à ce que tous les médias susceptibles d'accéder à ce fonds soient servis en cette année 2026. Ce sera un pas très important dans la consolidation de la démocratie par les médias dans notre pays.

Enfin, le JEC réaffirme que les médias libres, responsables et économiquement viables sont indispensables pour bâtir une paix durable. Façonner l'avenir en paix, c'est investir dans un journalisme de qualité, protéger les journalistes et garantir un environnement favorable à l'exercice de leur métier.

En ce jour symbolique du 3 mai, nous appelons l'ensemble des acteurs à unir leurs efforts pour faire des médias congolais de véritables piliers de la paix et du développement.

Vive la liberté de la presse

Vive le journalisme d'éthique et responsable au service de la paix

Vive les médias congolais.

DIRECTION DE JOURNALISME ET ETHIQUE CONGO